

UNE HISTOIRE DE L'AMICALE DU NID²

Son fondateur³

Ainsi le Père André Marie Talvas (1907-1992) créait à Chauvigny⁴ en février 1946 l'association le Nid qui devient, en août 1946, l'Amicale du Nid regroupant membres actifs et sympathisants.

Cette création intervient après des années d'actions et d'implication dans les mouvements de jeunesse chrétienne et auprès de personnes prostituées et malades d'alcoolisme.

En 1934 André Marie Talvas rencontre Jeanne Grandmougin qui deviendra la première présidente de l'Amicale du Nid. En 1937 il rencontre Germaine Champion alcoolique, 32 ans vivant habituellement à Paris. Il s'engage à l'aider à guérir. En mai 1939 il est nommé aumônier fédéral des mouvements d'action catholique spécialisée et de l'action sociale du secteur malouin (Saint-Malo).

La guerre et la captivité interrompent cette activité quelques mois. En février 1941 il revient à Parame et retrouve Germaine Champion qui se préoccupe des femmes malades comme elle et en reçoit et en héberge chez elle : véritable embryon du Nid et de Vie libre, le groupe qui se spécialisera dans la lutte contre l'alcoolisme. Un vieux manoir, Le Pont Pinel, est loué pour en faire une Maison d'accueil. En 1942 « la conviction qu'une équipe de jeunes filles et de femmes consacrées à Dieu et au service des malades alcooliques et des personnes les plus déshéritées de ce secteur de Bretagne me paraît impérieuse » écrit le père Talvas.

En 1943 il est nommé à Paris aumônier national de l'action catholique ouvrière. Germaine Champion insiste pour qu'il aille voir de nombreuses femmes bretonnes prostituées dans la rue Saint Denis.

A partir d'elles il découvre « tout un monde, tout un système, toute la réalité prostitutionnelle : proxénètes, clients, maisons, hôtels ». Il décide d'agir et prend contact avec une femme Maggy Boire, jociste (Jeunesse Ouvrière Catholique : JOC) connue en Bretagne et qui travaille à Paris. Elle sera la première équipière en accueillant des personnes prostituées dans sa chambre d'hôtel du 20^{ème} arrondissement. Puis Maggy quitte son travail et poursuit cet accueil dans un appartement du 3^{ème} arrondissement près de la place de la République. C'est là que la dénomination le Nid a été donnée par les personnes prostituées.

Jeanne Grandmougin en 1945 et Germaine Champion en 1946 arrivent à Paris. La même année, le père Talvas est confirmé dans cette mission auprès des personnes prostituées par les autorités de l'Eglise catholique. Il participe activement au combat abolitionniste pour la fermeture des

² Merci à Henri Broche pour sa recherche active des archives de l'Amicale du Nid sans lesquelles cet essai d'une histoire n'aurait pu exister. Les archives sont nombreuses ainsi que les activités de l'Amicale du Nid pendant 70 ans. Le travail d'un historien aurait été nécessaire mais inaccessible pour le moment. Il faut donc s'attendre à ce qu'il y ait, dans cette synthèse, des oublis et des raccourcis. L'idée qui a présidé à cette tentative est de rappeler les événements majeurs vécus par notre association, de témoigner de son engagement abolitionniste fortement inspiré par le fondateur et de proposer une lecture des évolutions de l'Amicale du Nid.

³ A partir du texte d'André Marie Talvas pour la session « l'identité du Mouvement du Nid aujourd'hui » en octobre 1983 aimablement fourni par Alice Arnould.

⁴ Près de Fougères. Le fondateur et l'Amicale du Nid sont d'origine bretonne.

« maisons closes » et développe le groupe des équipières. Des sections du Nid démarrent dans plusieurs villes, à la fois creuset des établissements de l'Amicale du Nid et des comités territoriaux et du Mouvement du Nid après la scission.

L'inspiration chrétienne :

L'inspiration chrétienne est évidemment omniprésente dans ce militantisme : « ces événements et ces rencontres m'apparaissent être un appel particulier du seigneur à consacrer mon ministère aux personnes prostituées et aux malades alcooliques et à chercher avec d'autres (laïcs, prêtres, couples et célibataires) comment leur être présent et leur permettre d'être libérées, de re-naître ». Nous disons aujourd'hui « leur permettre de se réapproprier leur vie, leur histoire ».

André Marie Talvas rappelle que les groupes et sections du Nid doivent être des cellules d'Eglise, des relais dans l'Eglise. Souhaits et pratiques qui seront des facteurs importants de la scission et de la création du Mouvement du Nid plus tard.

Mais la conviction abolitionniste est forte. Le père Talvas veut lutter contre les causes de la prostitution, du proxénétisme et de l'alcoolisme pour viser à leur disparition. « Le Nid a comme projet d'être le signe dans l'Eglise et dans la société que la prostitution peut et doit disparaître ». « Mais pour réaliser ce projet évangélique il importait que les membres actifs ou militants soient animés de cette dynamique évangélique ». D'où la distinction entre les membres actifs-ves et les membres sympathisant-es auxquels-elles il n'est pas demandé d'engagement mais des propositions d'activités. Les membres actifs-ves doivent être formé-es et le sont.

Sa conviction peut être entendue par tous et toutes croyant-es ou pas : « c'est de chacun d'entre nous qu'il dépend, en définitive, que l'opinion publique réagisse pour que la prostitution, lieu de violences et de crimes, disparaisse »⁵.

Pour être le plus présent possible auprès des personnes victimes de prostitution ou d'alcoolisme, il crée une équipe de « laïques consacrées à l'Eglise », des femmes qui vont faire des vœux d'engagement total pour cette cause. Alice Arnould adhérente de l'Amicale du Nid qui a été directrice du SAO (Service d'Accueil et d'Orientation) de Paris et membre actuellement du comité territorial de Paris, s'est ainsi engagée auprès des femmes prostituées alors qu'elle était jociste, après avoir rencontré dans l'usine où elle travaillait des ouvrières qui se prostituaient la nuit.

Le fondateur de l'Amicale du Nid interpelait souvent l'Eglise catholique en lui demandant de prendre parti : « l'Eglise doit, sans plus tarder, dire non à la prostitution », il n'a pas vraiment été entendu...

⁵ André Marie Talvas, Intuitions, convictions, engagement, Prostitution et Société, hors-série.

Des réalisations concrètes :

Voici le témoignage de Pierre Loubière, Directeur de l'Amicale du Nid, lors des obsèques d'André Marie Talvas en février 1992⁶ : « cette certitude... pour ces travailleurs sociaux, pour les dirigeants, les administrateurs et les membres de l'Amicale du Nid, le père Talvas restera le fondateur et le pionnier qui sut s'imposer et imposer l'idée que la prostitution n'est pas une fatalité mais aussi que la réinsertion est un droit et qu'elle est possible... ».

Dès l'origine de l'action d'André Marie Talvas, des équipières et des Ami-es du Nid il s'agit :

- de créer et développer des structures d'accueil et de réadaptation, selon le terme de l'époque : permanences, foyers, groupes et sections,
- d'avoir des contacts répétés avec les pouvoirs publics, les services de l'Etat et de protection sociale,
- de diffuser de l'information sur la prostitution dans le public et auprès des institutions.

Ainsi de multiples activités dans des directions diverses, nationales et internationales, seront déployées et nous ne pouvons totalement en rendre compte ici. Elles sont le témoin du dynamisme de l'Amicale du Nid et du Mouvement du Nid, de l'audace, de l'énergie et de l'engagement des bénévoles comme des salarié-es qui durent jusqu'à ce jour.

En 1946 est ouvert à Fontenay aux Roses un foyer d'une capacité de 15 lits, il fermera en 1957.

En 1949 est créé avec la fondation Lannelongue, un foyer à Clichy pour 30 personnes prostituées.

En 1951 est organisée une équipe d'hommes consacrée à Dieu et aux services d'hommes en difficulté voire même des proxénètes. Un accueil est organisé à Clichy.

En 1951 aussi, le mouvement vie libre est fondé à Clichy et le premier journal Moissons nouvelles est lancé. Il deviendra Femmes et Mondes en 1968 puis Prostitution et Société en 1987, revue du Mouvement du Nid d'une grande qualité.

En 1953 l'Amicale du Nid participe à la préparation et à la réalisation du film « les compagnes de la nuit » avec Nicole Courcel et Raymond Pellegrin.

Dès les années 1949-50 les pouvoirs publics prennent en charge les financements des foyers et les relations avec eux s'intensifient. En 1955 les établissements de l'Amicale du Nid sont classés « centres d'hébergement agréés au titre de l'aide sociale » et financés par les fonds publics⁷.

L'Amicale du Nid participe en 1956 à la création de la fédération des centres d'hébergements pour « libérés » avec pour objectif de représenter auprès des pouvoirs publics de jeunes associations mobilisées pour l'acquisition ou la construction de structures d'hébergement. Les « libérés » sont à la fois les personnes sortant de prison et les personnes prostituées. André

⁶ André Marie Talvas, hors-série de Prostitution et Société.

⁷ Une brève histoire de l'Amicale du Nid.

Marie Talvas est membre du Conseil d'administration. Cela inaugure une longue présence de l'Amicale du Nid dans cette fédération qui deviendra la FNARS (Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociale).

En 1957 le foyer d'Epinay est ouvert au 50 rue des Alliés : la Résidence « la Maison » premier point d'ancrage en Seine-Saint-Denis d'un établissement à plusieurs services qui va devenir le plus important de l'Amicale du Nid.

En 1959 le Père Talvas participe aux actions pour la ratification par la France, de la Convention internationale du 2 décembre 1949⁸. Et en 1960 il participe à l'élaboration des ordonnances qui mettent en place la répression du proxénétisme et l'aide aux personnes prostituées⁹.

En 1961-62 un foyer d'accueil et d'orientation ouvre à Paris dans le 17^{ème} arrondissement qui sera transféré en tant que SAO (Service d'accueil et d'orientation) au 21 rue de Château d'Eau dans le 10^{ème} arrondissement, appartement qui deviendra le lieu du siège en 2008¹⁰.

En 1964 à l'occasion d'une Assemblée générale un rapport d'activité indique que 70% des personnes accompagnées par les équipières et les salarié-es sortent de la prostitution. Une table ronde fait le point sur les effets des textes de 1960 à laquelle participe A. Lavergne instigateur de la création de l'établissement de Lyon, alors président de la section lyonnaise et qui a été longtemps membre du CA de l'Amicale du Nid. Les constats sont mitigés et parfois surprenants¹¹ dans leur contenu et par leur vocabulaire : « trop d'amendes imposées aux « filles » qui sont ainsi obligées de « travailler » davantage ; si elles ne paient pas elles risquent la prison ; les hôteliers ne sont pas suffisamment inquiétés ; il faudrait entreprendre une rééducation pour les souteneurs qui sortent de prison plus agressifs que jamais ; il serait bon que le droit d'arrêter les filles soit rendu à la police non pour une répression mais pour une orientation sociale avec proposition de placement en établissement de réadaptation » ! Oui, ce sera la même raison que certains donneront beaucoup plus tard, en 2003, pour la pénalisation du racolage.

Le bilan se poursuit : « Le rôle des assistantes sociales est limité dans la mesure où il n'y pas assez de centres de réadaptation ; elles ne sont pas formées à aborder le problème de la prostitution ; deux fois est préconisée l'arrestation des clients en même temps que celle des « filles » ».

Le père Talvas conclut qu'il y a plus urgent qu'arrêter les clients qu'il considère comme des gens malades et insiste pour une éducation des couples. Il rappelle que les amis du Nid ont un rôle essentiel de « haut-parleurs » des misères et que la police ne pourra appliquer la loi que dans la mesure où « l'opinion » sera « éducatrice des ministres ».

⁸ Voir le projet associatif et l'annexe III.

⁹ Voir le projet associatif.

¹⁰ Résolution adoptée par l'Assemblée Générale du 30/05/2008.

¹¹ Compte rendu, archive Amicale du Nid, 1964.

Une séparation difficile :

Entre 1959 et 1968, 12 sections de l'Amicale du Nid sont créées dans l'hexagone à Marseille, Lyon, Bordeaux, Nîmes, Avignon, Nantes, Grenoble, Montauban, Chambéry, 2 sections en région parisienne et Limoges. Les militants sont très actifs, font connaître ce qu'est la prostitution et la nécessité d'aider les personnes prostituées, organisent des conférences, écrivent des articles. En 1961 le père Talvas participe à l'émission télévisée « faire face » d'Etienne Lalou et Igor Barrère sur la prostitution, émission passionnante qu'il est bon de revoir pour mesurer à la fois le chemin parcouru depuis et la permanence de représentations sociales sur la prostitution. Plus tard en 1975, au moment des manifestations des personnes prostituées, il participera à l'émission télévisée les dossiers de l'écran à laquelle est présente Ulla.

Les années 1970 seront celles d'une séparation et d'une scission, la séparation avec la fondation Lannelongue en 1974 et la scission avec ce qui va devenir le Mouvement du Nid.

Entre 1969 et 1971 une commission d'étude est mise en place avec des représentant-es des sections de l'Amicale du Nid, des délégué-es des foyers et services et des délégué-es des équipières pour préparer la décision de l'assemblée générale de 1971 de créer le Mouvement du Nid. Il est décidé alors que l'Amicale du Nid devrait changer de nom et s'appeler association des foyers et services du Nid, association gestionnaire de ces structures. Les responsables de cette « nouvelle association » étaient tous et toutes membres du Mouvement du Nid. Le père Talvas y tenait. Le nouveau nom ne sera pas utilisé.

Ainsi était posée la distinction entre les activités militantes d'un côté et l'accueil et l'hébergement de l'autre avec les équipières et les salarié-es. La scission n'était pas au départ voulue par les militant-es. Mais les tensions entre les groupes étaient trop fortes, les objectifs moins partagés, le bénévolat gênant pour les salarié-es ainsi que la dimension apostolique que ne pouvaient accepter des professionnels laïques.

Une autre commission est mise en place de 1971 à 1973 avec Alain Paquier, président du Mouvement du Nid, et les directrices des foyers et services pour étudier la place de ceux-ci dans le mouvement. En 1973 la distinction entre l'Amicale du Nid et le Mouvement du Nid est officiellement décidée. Il restait encore un espoir de faire fonctionner les deux associations ensemble.

En 1974 l'Equipe du Nid, groupe des équipières, se retire des deux associations pour rester autonome. Ce groupe existe toujours mais ne reçoit plus de nouvelles membres¹².

C'est en 1976, il y a 40 ans, que la rupture est officielle entre l'Amicale du Nid et le Mouvement du Nid. Pour le fondateur ceci représente une rupture dans l'orientation profonde du Nid et il ne l'a jamais approuvée.

Jany Guillot, psychologue, présidente du comité territorial de Grenoble et membre du Conseil d'administration, est témoin de cette période difficile. Elle rencontre le père Talvas dans les années 1950, s'intéresse progressivement à l'action de l'Amicale du Nid auprès des personnes

¹² Ses archives ont été remises à l'Eglise catholique.

prostituées et s'intègre dans un groupe de bénévoles de 6 à 7 personnes. En 1971 le père Talvas demande à Jany, membre du CA national, de lancer un foyer ou un établissement à Grenoble. En 1974, la structure d'accueil est créée avec comme responsable salariée une militante du Mouvement du Nid. Quelques temps après la scission, Jany qui était membre des deux Conseils d'administration et qui trouvait les relations des bénévoles avec les personnes prostituées ambiguës, insuffisamment cadrées, choisit de rester à l'Amicale du Nid et quitte le Mouvement du Nid. Ce dernier disparaît à Grenoble.

Les établissements de l'Amicale du Nid, une activité foisonnante¹³

Les centres d'hébergement deviennent Centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS) en 1970, date qui marque le début de l'accélération de la professionnalisation du secteur, ce qui a eu un impact sur l'histoire de l'Amicale du Nid.

En 1975 l'Amicale du Nid regroupe l'ensemble des services de la région parisienne et ceux des Régions : Lyon, Marseille, Toulouse, Grenoble et Bordeaux qui fermera en 1976 faute de subventions suffisantes.

La même année le ministère de la santé autorise la création d'un siège national de l'Amicale du Nid en application du décret de 1961.

Rappelons quelques évènements de création d'établissements¹⁴ qui évolueront dans leur nombre, leur structure au cours du temps jusqu'à ces dernières années avec la fusion des deux établissements de Marseille qui deviennent Orion, le développement de l'AdN de Seine-Saint-Denis et la mutualisation des directions de l'AdN 75 et l'AdN 92.

A Marseille sont ouverts foyer et atelier en 1960, ce dernier sera transformé en AAVA en 1982, l'atelier Bossuet. En 1996 sera ouvert un service spécialisé pour les hommes (Horizon). Marseille a construit trois sites regroupés plus tard.

En 1964 Lyon entame la construction d'un foyer de réadaptation sociale. En 1966, un CHRS de 12 places sera ouvert dans un foyer à Villeurbanne. Ce CHRS sera peu à peu étoffé avec une gamme de services complémentaires pour faciliter l'insertion de ces personnes : Action en Milieu Ouvert (1971), Service de Suite (1973), Atelier de réentraînement au travail (1981) qui deviendra plus tard un AAVA, Centre de formation (1993). En 1995 la DDASS accepte la restructuration des activités en un seul projet.

Grenoble crée une permanence en 1974 et développera sans cesse ses activités d'accompagnement, d'aller-vers, de formation ces dernières années, mais n'est jamais reconnu comme CHRS. Cet établissement se donne une vocation régionale en étendant ses activités à Chambéry depuis 2013.

Toulouse ouvre une permanence en 1966 financée par le Département qui devient milieu ouvert en 1971.

¹³ Voir le tableau des établissements en annexe I

¹⁴ Pour davantage de détails voir le livret « Une brève histoire de l'Amicale du Nid », 2006

Longtemps après les autres territoires, en 2000, après une étude sur l'état de la prostitution dans l'Hérault demandée par la DDASS, ouvre à Montpellier un établissement, service Milieu ouvert.

C'est à Clichy dans les Hauts de Seine que se déploient, au tout début, les activités de l'Amicale du Nid dans un foyer avec atelier (1949). En 1969 y sera créé un service de suite avec une section qui fonctionnera à Epinay. Le foyer sera fermé en 1973. L'atelier restera et déménagera, il prendra le nom d'atelier Dagobert le nom de la rue où il est installé en 1975. Service d'accueil et Milieu ouvert prendront le nom de SARMO et tout sera transféré en 1997 à Colombes.

A Paris, l'Amicale du Nid de Paris a ouvert un foyer d'accueil et d'orientation dans le 17^{ème} en Octobre 1961 puis une permanence sociale dans le 10^{ème} arrondissement. Par arrêté préfectoral du 18 octobre 1962, l'association est habilitée pour intervenir auprès « des personnes prostituées désireuses d'être reclassées ». En 1976, le foyer d'accueil et d'orientation est devenu SAO (Service d'Accueil et d'Orientation). En 1996, la permanence sociale appelée désormais Milieu Ouvert crée le service Intermède qui intervient dans le cadre de la lutte contre le SIDA et prend le relais du « travail de rue » réalisé depuis de nombreuses années. En 2001 le Conseil d'Administration souhaite que les deux structures autonomes comportant 4 services fusionnent pour se regrouper en un seul établissement dirigé par un seul directeur. Le 16 février 2007 un arrêté de création officialise la création d'un établissement médico-social de type CHRS. Tous les services déménagent pour occuper le même local au 103 rue La Fayette dans le 10^{ème} arrondissement de Paris le 4 juin 2008.

La foisonnante activité de Seine-Saint-Denis est plus difficile à résumer : après la création de « la Maison » en 1957 à Epinay qui offre 12 places à des femmes qui ont connu la prostitution, il faut attendre 1974 pour la création d'un service en milieu ouvert (CHRS hors les murs). En 1982 l'établissement peut mettre à la disposition des femmes sortantes de la Résidence, les premiers hébergements-relais individuels. Par la suite l'établissement développe des dispositifs promus par les politiques sociales en veillant à l'accueil prioritaire de personnes isolées ou de femmes accompagnées d'enfant(s) concernées par la prostitution, la traite des êtres humains et des victimes d'autres formes de violence faites aux femmes. En 1996, Korawaï s'ajoute comme centre d'hébergement d'urgence et de stabilisation. Puis en 2001 vient le tour de la résidence sociale de Stains. En 2008 l'accueil de jour démarre et ne cesse de se développer à Saint Denis, il accueille des femmes isolées ou femmes avec leur(s) enfant(s) en situation d'errance ou d'habitat très précaire. En 2009, est inaugurée l'ouverture d'une Résidence sociale et d'une Pension de Famille – Flora Tristan. En 2014, toujours à Saint Denis, des hébergements sont ouverts dans une maison achetée par l'association. Un pôle Logement a été créé en 1992. Ainsi l'éventail des activités hormis un atelier et un aller-vers qui va se mettre en place à la fin 2016 est complet. L'établissement de Seine Saint Denis se déploie dans l'ensemble du département.

En 2004 suite au comité Ile de France, trois comités territoriaux se mettent en place à Paris (75), Hauts-de-Seine (92) et Seine-Saint-Denis (93).

En 1987 le cabinet Jegard est désigné Commissaire aux Comptes, il l'est toujours aujourd'hui.

En 1991 l'Amicale du Nid fait ses états généraux au cours desquels elle présente ses actions à L'UNESCO à un public nombreux. Elle n'aura de cesse avec des colloques, des actions partenariales, des journées portes ouvertes dans les établissements de faire connaître ses activités.

Les ateliers de réadaptation, les activités manuelles ont joué un grand rôle dès le début dans l'accueil et l'aide apportée aux personnes prostituées. Après un certain nombre de transformations internes et l'évolution de l'idéologie et de la pratique de l'aide et du travail social, l'Amicale du Nid gère toujours deux ateliers AAVA (aide à la vie active), trop peu nombreux et essentiels comme moment d'adaptation, comme passerelle vers l'insertion professionnelle de personnes qui doivent se reconstruire pour s'autonomiser, essentiels aussi pour les personnes étrangères qui attendent le droit de pouvoir avoir un emploi « normal ».

Joy à qui Juliet demande qu'est-ce que vous apporte l'AAVA répond : *"Première chose, je vois pas beaucoup zizi. Parce ce qu'avant beaucoup travailler différents visages. Faire l'amour à cause de l'argent, c'est difficile. Maintenant je vois pas tout ça, je suis tranquille. Ici on est gentil ensemble, c'est calme. Beaucoup de choses ont changé. Maintenant je n'ai pas peur. Avant le soir avant d'aller dans la rue, j'avais peur, je pense que c'est pas une bonne vie. C'est pas bon. La prostitution, ça fait du mal. Ils sont violents. Beaucoup de stress. Le froid."*

Ruptures, continuités, changements

« Une certitude s'impose. Toutes les personnes prostituées affirmons-le, désirent un jour, s'en sortir, même si à certains moments elles semblent exprimer le contraire... quitter la prostitution c'est possible. Combien de faits le prouvent mais ce n'est pas facile ! Et le passage ne s'effectue pas du jour au lendemain ». André Marie Talvas.

Laïcisation et professionnalisation seront de véritables ruptures au fur et à mesure que dans les foyers et centre d'hébergement le nombre de professionnels salariés augmentent.

Les trente glorieuses sont aussi le moment de la mise en place de politiques publiques de protection et d'intervention sociale. Les associations seront souvent les bras privés de ces politiques et elles intègrent progressivement des salariés dont la formation est spécifique. Ces évolutions engendrent des confrontations entre des visions et des orientations différentes. A l'Amicale du Nid comme dans d'autres associations à l'époque, on passe d'une vision caritative et d'évangélisation, à la mise en place d'un travail social par des professionnels-les formés-es, laïques et gênés par la présence de bénévoles qui n'ont pas les mêmes orientations et les mêmes pratiques qu'eux-elles. Ainsi les directeurs-trices réunis dans un groupe de travail l'écrivent en 1973 : « la commission recherche est consciente du fait que la réadaptation des personnes ayant connu la prostitution ne résulte pas de l'action unique des équipes de travail, mais qu'une collaboration avec des organismes ou des personnes extérieures est nécessaire que celles-ci soient militantes ou non du Mouvement du Nid. Cependant, cette collaboration n'implique pas que les membres des équipes de travail soient militants du Nid, par contre elle suppose que les personnes ou organismes ne s'ingèrent pas dans la vie des équipes ». On

comprend à mi mot les conflits existant alors mais il reste la question d'une responsabilité complète des administrateurs et administratrices, de leur maîtrise du projet et de la stratégie et de leur obligation de contrôle des activités de ce qui est une association et non un service public comme un autre.

Des équipières s'inscrivent dans la professionnalisation, passent des diplômes et font un long chemin souvent en position de cadre dans les établissements de la région parisienne. Mais l'approche de la marginalisation, des personnes en difficultés sociales et des personnes prostituées change. L'insertion professionnelle, le travail en atelier par exemple, de ces personnes sont moins traités comme moyen de rédemption de la personne en risque de se perdre, comme l'« obligation » faite au pauvre ou au « marginal méritant » qui imprégnaient, qui peuvent imprégner encore aujourd'hui, l'approche caritative. On passe progressivement d'une vision très normative, sauvée par le travail ! à un accompagnement qui a pour but la réinsertion sociale et non plus la rééducation ou la réadaptation,- vocabulaire abandonné-, qui tient davantage compte de la personne, de sa trajectoire, de son histoire et qui insiste davantage sur la reconstruction du lien social que sur l'insertion professionnelle proprement dite, qui est la conséquence d'un cheminement, et d'un accès aux droits communs. Il est vrai aussi qu'à partir des années 1980 les perspectives d'insertion professionnelle ont buté sur un chômage massif touchant particulièrement les personnes jeunes et peu qualifiées et cette situation perdure.

L'hébergement des personnes accueillies change aussi, il n'est plus question de foyer avec surveillance appuyée mais au contraire on cherche à accompagner les personnes dans des hébergements diffus, dans des chambres ou studios qui peuvent faire l'objet d'un minimum d'appropriation et de « savoir habiter ». Les hébergements sont aussi complétés par du logement de droit commun avec des formules diverses. La structure CHRS collective ne convient pas à tout le monde. Par ailleurs si les chambres d'hôtels peuvent être utiles à court terme pour héberger certaines personnes (malgré la connotation lourde en ce qui concerne la prostitution), l'Amicale du Nid fait tout pour les « échanger » avec des hébergements plus sûrs et adaptés.

L'accent est mis aujourd'hui davantage sur l'autonomie du sujet qui peut se libérer et construire ses choix. La formation des professionnel-elles combat le moralisme mais n'est pas encore suffisante dans l'analyse critique des phénomènes sociaux. Trop psychologisante souvent, cette formation accentue la prise en compte de la personne comme singulière et hors système social ou système d'oppression. Ainsi par exemple très peu de professionnels de l'action sociale ont reçu une formation sur les rapports sociaux de sexe et sur les violences envers les femmes.

Que l'on juge des évolutions et permanences dans l'action publique et l'action sociale ! : dans l'exemple ci-dessous nous avons à la fois la nécessaire relation avec les pouvoirs publics à partir d'une délégation de service public faite à l'Amicale du Nid, liée à l'application des ordonnances de 1960 ; des exemples de vocabulaire de l'époque qui va profondément changer avec l'évolution de la vision du travail social et de la politique sociale et des idéologies qu'ils portent ; et la permanence des préoccupations touchant les jeunes et les mineur-es face au risque de prostitution et des carences quant aux solutions adoptées.

En janvier 1973, une convocation, signée de René Lenoir, au comité interministériel en matière d'adaptation et de réadaptation qui doit avoir lieu Avenue Duquesne est adressée à Mademoiselle Odile Devaud directrice du foyer de Clichy :

« L'objet est la prévention et la réinsertion des prostituées » (ni personnes prostituées, ni personnes en situation de prostitution...)

Le texte de la convocation : « ... le groupe de travail constitué pour examiner la situation des handicapés sociaux (au masculin) que sont les prostituées (au féminin) se réunira... »

Dans le compte-rendu ressort la préoccupation des jeunes en situation de prostitution : « les mineures lorsqu'elles deviennent majeures ne dépendent plus du système social de l'enfance donc il n'y a plus de prise en charge financière pourtant la relation est à poursuivre »... « chez les magistrats apparaît une lassitude devant le peu de résultat obtenus. Au plan législatif nous sommes en recul par rapport à 1960. Le juge d'enfants n'est pas obligé de prendre une mesure par rapport aux mineures, il est débordé par les problèmes de délinquance... »

« Pendant une période il y a eu un juge détaché pour contacter les mineures prostituées maintenant il n'y en a plus, c'est le juge d'enfants... »

« Comment intervenir sans texte de loi auprès des mineures, comment protéger les mineures en danger moral... une protection qui ne soit pas une répression » ?

A propos des mineures en situation de prostitution on lit dans le compte-rendu que « la préfecture de Paris publiait au 27/11/1972 les chiffres suivants : en un an ont été interpellées en flagrant délit de racolage pour prostitution : 37585 personnes dans le bois de Boulogne dont 1041 mineures et 2514 personnes dans le bois de Vincennes dont 91 mineures »

« Les très jeunes mineures prostituées, les différents services se les refilent » !!!!

Des solutions proposées alors : « les Foyers de l'aide à l'enfance n'ont pas pu faire face d'où la nécessité d'être inventif, il faut trouver une nouvelle formule comme des appartements ouverts où les jeunes font l'expérience de l'autonomie ».

Apparaît dans le compte-rendu la notion de « personne réadaptable ou non ». Le Ministère de l'Intérieur précise que « c'est possible pour les 18-25 ans mais pas pour les autres plus âgées ».

Le Nid rappelle « la notion de volontariat et de demande qui existent chez des personnes de tous âges ».

Il est par ailleurs fait allusion « aux conséquences de la concentration de main d'œuvre étrangère, de bonnes, venues sans leur famille... »

Ce compte-rendu rendrait pessimiste par une certaine impuissance affichée et particulièrement à propos des mineur-es en situation de prostitution et nous sommes toujours confronté-es au problème. De nombreuses années après ce compte rendu de réunion officielle, les établissements de Paris puis de Marseille de l'Amicale du Nid, s'attaquant aux problèmes des jeunes que nous accompagnons ont mis en place une expérience d'appartement partagé.

Quant aux personnes étrangères victimes de prostitution et de traite des êtres humains, leur nombre grandit depuis la fin du 20^{ème} siècle et l'Amicale du Nid qui accueille, accompagne, héberge ou suit dans leur logement 90% de personnes étrangères aujourd'hui se donne les moyens et les compétences pour les accompagner vers la sortie de leur situation¹⁵. Elle ne peut le faire de façon efficace qu'avec des financements publics et dans le cadre d'une loi qui luttera effectivement contre la traite des êtres humains et la prostitution tout en garantissant l'insertion sociale et professionnelle des victimes.

Deux éléments de continuité restent forts et structurent aujourd'hui le projet associatif et l'action sociale des établissements de l'Amicale du Nid : le socle de l'abolitionnisme est toujours là ainsi que l'exigence de l'effectivité de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le fondateur de l'Amicale du Nid n'avait de cesse comme nous aujourd'hui de dire à propos des revendications de certains groupes de prostitué-es : « les « améliorations » de la condition de prostituée préconisées par certains comme les prémices de leur libération constituent en réalité, un mirage et annoncent les signes avant-coureurs de l'officialisation de la prostitution ». Et encore « Ne nous contentons pas d'éponger l'eau qui coule d'un robinet. Il faut fermer le robinet... ».

Il ne mâchait jamais ses mots mais savait s'imposer dans le débat public : « Si la prostitution n'a pas encore disparu de nos sociétés c'est parce qu'elle arrange trop de monde à commencer par les Etats »¹⁶.

Pour ce qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes, impossible tant que la prostitution durera, le père fondateur, tout en ayant une conception marquée par sa formation et sa culture, avait une grande exigence de respect de la dignité, de lutte contre l'oppression et prenait position : « oui il est possible d'envisager une société où les rapports humains seront autres, qui ne seront plus des rapports d'exploitation de l'homme par l'homme, de la femme par l'homme ». Et en colère face à la mollesse de l'application des textes de 1960, il écrivait dans *Moissons Nouvelles* : « Peut-on vraiment croire à cette proclamation, (droits égaux pour les femmes et les hommes dans la Constitution), à ces droits soi-disant égaux pour la femme et pour l'homme quand on voit l'esclavage de la femme tolérée par les pouvoirs publics eux-mêmes ».

Si les ruptures vers la laïcisation et la professionnalisation étaient nécessaires, elles n'en ont pas moins provoqué des changements moins positifs. La plupart des bénévoles les plus actifs mais pas tous, comme Jany Guillot, restent au Mouvement du Nid après la séparation nette et surtout c'est ce dernier qui se charge de lutter contre la prostitution et d'entretenir la flamme de l'abolitionnisme en réalisant et diffusant analyses, informations et sensibilisation sur ce phénomène.

A l'Amicale du Nid la pensée sur la prostitution va s'appauvrir en particulier du côté des adhérent-es et des membres des comités territoriaux et du conseil d'administration qui prennent

¹⁵ Voir résumé du projet : « Traite des êtres humains : de la sortie à l'insertion, barrières et leviers d'action. Voir aussi le rapport de Recherche-action du même nom.

¹⁶ Les citations du père Talvas de cette page viennent du hors série de Prostitution et Société fait autour de sa personnalité.

davantage un rôle de « surveillance de la gestion des établissements » qu'un rôle politique au sens de formulation d'un projet social articulé à une analyse du système prostitutionnel. Il est vrai aussi que les adhérent-es et les bénévoles s'éloignent de plus en plus du terrain et de la rencontre avec les personnes prostituées.

Cependant dans certains établissements, cette analyse du système prostitutionnel se fait à partir du travail social d'accompagnement des personnes prostituées, tient compte des évolutions dans les formes de prostitution et l'origine des personnes prostituées et donnera lieu à la conception d'actions de prévention auprès des jeunes, de formation et de sensibilisation étayées par une réflexion sur la pratique de l'accompagnement¹⁷. C'est à Epinay qu'a lieu la première expérience de formation au profit de 15 intervenant-es sociaux-ales du Département. Cette préoccupation de formation et prévention sera affirmée dans le projet associatif de l'année 2000. A partir de 2002 Toulouse et Montpellier développent des programmes de formation et de prévention pour les jeunes en milieu scolaire. Montpellier créera un outil vidéo « Itinéraires bis », plus tard un film la « Rumeur ». L'Amicale du Nid se dotera d'un pôle formation pour les actions de la région parisienne. Malgré les difficultés de financement, des projets sont mis en place progressivement dans tous les établissements. Il faut espérer que l'application de la loi permettra de renforcer ces actions notamment la prévention auprès des jeunes, conduite actuellement à Montpellier, Marseille, Toulouse, Paris, Colombes et Saint-Denis.

Des professionnels de la santé, des sociologues, accompagnent cette réflexion de leurs travaux et actions dans les établissements. Mais les écrits, la formulation du sens de l'action et la formalisation des pratiques sont encore rares.

Jusqu'à ces dernières années, les établissements s'autonomisant, l'orientation commune est moins travaillée et rappelée. Cependant des groupes de travail sont mis en place réunissant administrateurs et cadres salarié-es pour réfléchir à l'évaluation des pratiques et des publics (1990, 2002, 2004, 2010) et donnent lieu à des compte rendus. Des rencontres nationales à l'occasion d'anniversaire (60 ans de l'Amicale du Nid en 2006 par exemple), des colloques comme ceux organisés par l'établissement de Paris avec des médecins de l'Hôpital Sainte Anne montrent le dynamisme des équipes sur le terrain, leurs questionnements et la force des personnes accompagnées à travers leurs réalisations collectives (vidéo, expositions photos par exemple). Aujourd'hui le Comité de direction, les travaux liés aux programmes européens, le groupe de rédaction du référentiel de formation, dirigés par la déléguée générale, permettent la transversalité, la réflexion commune et son partage à tous les niveaux et vont déboucher en particulier sur la formalisation des parcours de sortie de la prostitution.

Régulièrement l'Amicale du Nid s'interroge sur la spécificité¹⁸ de son accompagnement et son action en général et s'oppose ces dernières années aux associations généralistes, de grande taille souvent, qui prétendent pouvoir tout faire et insérer la prostitution dans la problématique

¹⁷ Livre « Prostitution, Guide pour un accompagnement social », 2011.

¹⁸ En 1995 Jean-Christophe Muller, directeur général, écrivait dans le bulletin « Communications » : « L'Amicale du Nid est à la croisée des chemins. Son avenir dépend de sa capacité à réaffirmer et à défendre un projet associatif original et spécifique prenant en compte la réinsertion de populations dont le stigmate essentiel commun est l'acte prostitutionnel ».

globale de l'exclusion¹⁹. Elle défend l'idée que la prostitution, violence sexuelle et de genre, réclame une compréhension particulière, que l'accompagnement des personnes s'appuie sur des problématiques complexes, que les travailleurs/ses sociaux/ales qui ont la charge de cet accompagnement doivent recevoir une formation particulière, et que les hébergements doivent tenir compte de cette spécificité. Dès 2006 au cours de la table ronde organisée pour les 60 ans de l'Amicale du Nid, Patricia Léger, directrice de l'établissement de Seine-Saint-Denis disait en parlant de prostitution « ce qui est certain c'est qu'il s'agit d'un miroir grossissant de nos rapports sociétaux de genre dans un contexte historique, économique et politique... Si nous voulons arrêter de faire porter aux victimes le poids et la culpabilité de leur douloureux parcours dans le système prostitutionnel, la lutte contre les violences faites aux personnes doit inclure une vraie réflexion éthique sur le phénomène prostitutionnel » et d'ajouter « la nécessité pour les associations de dégager des objectifs politiques en fonction de leurs expertises et ainsi d'être actrices de la transformation sociale ». Depuis quelques années l'Amicale du Nid s'emploie à cette réflexion critique, à cet engagement pour changer de société vers une société sans prostitution et d'égalité entre les femmes et les hommes.

Le Mouvement du Nid n'est jamais loin et les échos de la réflexion que ses militant-es mènent arrivent jusqu'à l'Amicale du Nid. Par ailleurs régulièrement la question de l'abolitionnisme est remise à l'ordre du jour par de récurrentes demandes de restauration des maisons closes ou de pénalisation du racolage qui obligent à prendre position. Sous l'égide de la Fondation Scelles, l'Amicale du Nid participe à la rédaction d'une charte énonçant les principes qui unissent les associations signataires et les fondements de leur action commune pour lutter contre la montée du réglementarisme. Il en résultera une rencontre, en 2007, sur la traite des êtres humains réunissant acteurs sociaux et représentants de la police et de la justice. Ce type d'actions avec les institutions concernées sera réitéré par l'Amicale du Nid de Montpellier à Béziers en 2012, à l'occasion du colloque de l'AdN 75 sur la prostitution des mineurs en octobre 2015 et en juin 2016 sur la traite des êtres humains à des fins de prostitution en clôture d'un programme européen.

Enfin comme évoqué plus haut, la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes depuis les années 1970 a conduit à s'interroger sur l'origine de la prostitution, sur sa dimension de violence faite aux femmes et de produit de la domination masculine et donc à s'interroger sur le rôle du client dans la prostitution.

En 2006 l'équipe du Milieu ouvert de Lyon réagit à la question de la pénalisation du client posée aux 60 ans de l'association en déclarant que « la question du client n'est pas centrale et ne fait pas partie de leurs préoccupations prioritaires » et qu'il « faudrait complexifier nos représentations et nous rendre compte que LA personne prostituée aussi bien que LE client-type n'existe pas mais qu'ils se conjuguent au gré des expériences individuelles ». Nous avons ici un exemple de cette difficulté par des travailleurs sociaux (mais pas tous) à penser la prostitution comme système de violence.

¹⁹ Comptes-rendus de réunions de mai 1990, de 2002, de novembre 2004 et de février 2010.

En 2007 à Montpellier était organisée par un collectif d'associations, dont l'Amicale du Nid, une table ronde sur « la prévention de la prostitution » qui posait la question du client de la prostitution comme demande à l'origine de la prostitution. L'assemblée générale du 7 juin 2007 à Paris est l'occasion d'aborder ce problème. Gérard Besser, président, réunit trois intervenantes : Mme Muira de Madrid qui avait mis en place une campagne de prévention de la prostitution en ciblant les clients, M. Bouamama, auteur d'une étude sur les clients de la prostitution pour le Mouvement du Nid et M. Rouverand ancien bénévole de la Fondation Scelles. Les débats et les interventions sont riches, en voici quelques extraits : R. Baron directrice de l'établissement de Toulouse s'interroge « sur la façon dont l'association peut s'exprimer politiquement et dit son souci essentiel : lutter contre la banalisation de la prostitution » ; Etienne Laurent, chef de service à Epinay pense que « la question est suffisamment grave pour appeler une réponse législative. Il insiste sur la nécessité de clarifier la position de l'AdN sur la prostitution qui n'est pas que vente d'un acte sexuel mais achat » ; Joceline Ducrocq, directrice du SARMO (92) exprime une opinion audacieuse « ne pas prendre position pour la pénalisation des clients s'apparenterait à une assistance à la prostitution. Etre pour la pénalisation n'est pas une attitude moralisatrice mais un souci de justice » ; Marie-Geneviève Zaroukian, directrice de l'établissement de Montpellier pense « qu'avant toute chose il faut éclairer le client sur le problème que représente son acte » ; M. Bouamama rappelle « qu'il s'agit d'une question de choix politique » ; Mme Miura insiste sur l'importance de se positionner « il y a prostitution parce qu'il y a demande, la demande c'est le client ».

Il faudra attendre 2010 pour que les adhérent-es et le conseil d'administration commencent vraiment à s'emparer de la question des fondements du système prostitutionnel comme produit du rapport social de sexe et de la nécessaire pénalisation des clients-acheteurs. Cette réflexion aboutit à un nouveau projet associatif (voir plus loin) qui en rappelant l'origine de l'Amicale du Nid, l'ancre dans l'action abolitionniste et lance le travail sur la spécificité de son action sociale et la transversalité à mettre en œuvre entre les établissements. Le débat à l'AdN se poursuit le 18 mars 2011²⁰. Administrateurs-trices, directeurs-trices et cadres administratifs se rencontrent sur « le système prostitutionnel, régime abolitionniste, place et rôle du client de la prostitution ». La journée est animée par Ernestine Ronai, Hélène de Rugy et Geneviève Duché. Les positions sont moins tendues, les apports plus riches autour de la projection du film « Not for sale », de témoignages de personnes prostituées et de la projection d'un film sur les clients. Le regard, le positionnement, les questions des participants bougent, le mouvement est là.

Après des discussions nourries le Conseil d'Administration se positionne clairement et peut alors prendre publiquement des positions fermes ou les rappeler²¹ sur l'abolition de la prostitution, le refus de la création d'un métier d'assistant-e sexuel-le pour les personnes en situation de handicap, pour la pénalisation des acheteurs et le renforcement de moyens d'accompagnement des victimes de la prostitution.

Dans le même mouvement sera réaffirmé l'objectif premier de l'action sociale de l'Amicale du Nid dans le respect de la volonté des personnes accueillies, sortir de la prostitution !...dans ses

²⁰ Compte-rendu de la rencontre du 18 mars 2011.

²¹ Voir les annexes.

deux dimensions, sortir de la prostitution pour les victimes de cette violence et sortir globalement de la prostitution en tant que système incompatible avec une société d'égalité.

Dans la continuité de l'action de son fondateur qui s'est constamment battu pour les positions et les actions abolitionnistes au niveau politique, l'association Amicale du Nid, (son AG et son CA), a participé à la création, en 2011, avec la Fondation Scelles et le Mouvement du Nid, d'un groupe militant pour l'abolition de la prostitution qui réunit aujourd'hui 65 associations et a accompagné le processus parlementaire du vote de la loi du 13 avril 2016. Dans le même temps a été demandé aux salarié-es, dans le cadre du projet associatif et en vue de son application, un travail transversal de réflexion sur les pratiques d'accompagnement et de formation et la mise en place d'outils d'intervention communs. Ainsi pensée, sens et actions se nourrissent les un-es les autres dans le but d'améliorer sans cesse les actions et les interventions des salarié-es vers les personnes qui souhaitent sortir de la prostitution.

A la lecture des archives et du vécu de ces dernières années, s'impose le constat que l'Amicale du Nid a toujours eu un atout majeur, celui de l'investissement et de la compétence de ses salarié-es.

Les enjeux actuels sont d'exiger l'application de la loi et d'y participer et de mettre en place les parcours de sortie de la prostitution, de développer la prévention auprès des jeunes, de développer les aller-vers les personnes et en particulier les mineurs en situation de prostitution ou de risque de prostitution. Mais n'oublions pas que les ordonnances de 1960 n'ont jamais été appliquées dans toute leur dimension ce qui mettait le Père Talvas dans une grande colère.

Et parfaitement averti des causes sociales et familiales de la prostitution et sur sa nature de système d'oppression il affirmait : « la prostitution est un fait politique ».²²

²² André Marie Talvas, hors série Prostitution et Société.